Réunion délégués du personnel DT mp Sud-Ouest du 12 décembre 2008

Questions CFDT

1 - Peut on connaitre le nombre de salariés de la DTMP qui ont eu une évolution professionnelle vers:la sphère publique,en PPA,en essaimage durant l'année 2008?

Réponse : Ces points sont traités lors des informations trimestriels sur l'emploi en CE. Aussi cette question ne relève pas des attributions des dp.

2 - Les professions médico-sociales de FT peuvent de part leurs fonctions être convoquées par la Justice.Quelle aide juridique peut apporter FT à ses salariés?

Réponse : Il s'agit de l'aide juridique habituelle.

Questions CFE-CGC

1- La cotisation retraite supplémentaire RAFP est obligatoire depuis 2005.

- **A quelle valeur en capital correspondent les points acquis par le salarié? Si l'on multiplie les points acquis, figurant sur le contrat RAFP, par la valeur de service du point de retraite indiqué (soit à compter du 1er janvier 2008 : 0,04219€), on arrive à un montant très en deçà du montant de cotisation versé par le seul salarié (et très nettement insignifiant par rapport au total versé si on y ajoute la cotisation patronale).**

Réponse : Toutes les informations sont sur le site www.rafp.fr, de plus le salarié peut créer son propre compte et avoir le détail de sa situation personnelle.

- **La cotisation mensuelle est-elle déductible fiscalement?**

Réponse : La cotisation est bien déduite du montant imposable